

LES ADHESIONS EN DEUX PARTIES



Nous avons choisi, au SEL de la Saye, de réaliser les adhésions en deux parties suite à une expérience ébauchée dans un autre SEL ; nous y avons rencontré des sélistes adhérents depuis 2, voire 3 années, qui ne savaient toujours pas en quoi consistait le SEL et qui, bon an mal an participaient aux échanges de biens lors des BLE trimestrielles. Certains adhéraient et ne revenaient plus alors que d'autres étaient en attente que les « copains » réalisent des activités (repas par ex.) où ils se grefferaient sans autre participation ; bien sûr, il y avait aussi ceux qui « critiquaient, voire détruisaient sans rien proposer ». Toutefois, n'oublions pas les autres adhérents engagés et actifs.

Ces attitudes ont, comme il se doit, suscité des tensions ; et forts de ces constats en plus de quelques insatisfactions dites à propos, entre autre, des adhérents qui n'avaient pas d'offres et de demandes, nous avons proposé de revoir les adhésions pour finalement les tester en 2 parties sur un an, sur la base d'un guide.

Actuellement, au SEL de la Saye, un groupe de réflexion et de mise en application se met en place ; il est constitué de tout adhérent intéressé par la réalisation des adhésions et accompagné dans cette démarche autant que nécessaire jusqu'à ce qu'il se sente à l'aise pour les réaliser seul. Nous retravaillons sur les guides qui sont au stade d'essai tant qu'une évaluation n'en est pas été pas faite ; celle-ci est fixée à 10 adhésions. Nous avons un guide pour les pré-adhésions et un guide pour les adhésions.

Dans cette démarche, les arguments principaux sont :

- prendre les informations plus systématiquement
- donner des informations fiables
- aider le futur adhérent à cibler ses offres et ses demandes et celles qu'il peut avoir à l'égard du SEL
- lui donner du temps de réflexion sur la philosophie et les objectifs du SEL, sur la compréhension et l'acceptation critique des statuts et du règlement intérieur qui, comme il se doit, informe sur le fonctionnement de l'association et l'éthique sociale qui s'y rapporte. N'oublions pas que lors de son adhésion, l'adhérent signe son acceptation et son respect du contenu de ces documents, et que de ce fait ... il vaut mieux qu'il en ait pris connaissance auparavant !!!
- l'aider dans sa réflexion sur comment il peut se situer dans l'association, sur son engagement associatif
- ...

Concrètement

Les documents donnés lors de la 1^{ère} rencontre sont : une feuille de brève description de ce qu'est le SEL, une feuille qui relate son histoire et comment on passe d'une économie de compétition à une économie de coopération, un triptyque, les statuts et le règlement intérieur.

Lors de la 2^{ème} rencontre (ou davantage si besoin est) nous clarifions tout ce qui demande à l'être, discutons des documents lus et des questions qui s'y rattachent et détaillons les activités en place et à venir. Nous évaluons ensemble la faisabilité des offres et des demandes personnelles et celles liées à l'association ; nous rediscutons de l'engagement associatif. Nous donnons le carnet d'unités, précisons comment procéder car nous avons une comptabilité informatisée des gouttes d'eau. L'adhésion peut alors être signée avec un maximum d'informations qui seront redonnées en diverses occasions et au fil du temps car on ne saurait se souvenir de tout.

Nous avons organisé, à l'occasion d'un BLE, une discussion dont voici des témoignages et le reflet de la discussion.



Témoignages

Dans l'ensemble, la satisfaction d'être bien informés et orientés lors des deux rencontres pour l'adhésion ressort. Le fait d'avoir un temps de réflexion est vu comme étant indispensable. Ce qui est le plus difficile pour plusieurs adhérents, voire contraignant pour une personne, c'est la difficulté de savoir qu'offrir et demander ; elle offrait entre autres de la garde d'enfants et elle a été informée qu'elle pouvait le noter en sachant qu'elle n'aurait probablement pas de demandes à ce sujet car dans la population actuelle ce besoin n'existe pas. Actuellement, seules deux adhérentes ont des enfants en bas âge et sont organisées.

Ce qui ressort fortement pour plusieurs adhérents est le « besoin de donner » et la difficulté à demander. La question de « saisir » le SEL prend du temps et les offres et les demandes prennent place petit à petit ; il est relevé qu'elles sont en constant mouvement même s'il y en a des permanentes.

D'autres nouveaux adhérents disent qu'ils avaient essentiellement des offres et que le cheminement qu'ils ont dû faire pour dégager des demandes est finalement très intéressant.

Pour une ancienne seliste, le « cadre » mis en place la dérange tout en réussissant à concevoir qu'il existe et qu'il peut être nécessaire. Pour les autres adhérents qui se sont exprimés, le cadre les sécurise et il est vu comme étant indispensable.



Discussion

Le débat s'est beaucoup orienté sur ce que nous faisons dans un SEL et ce vers quoi nous tendons, les difficultés que nous rencontrons en lien avec le fait qu'il est ouvert à tous ; toute personne devrait pouvoir adhérer mais il se trouve que chacun ne peut pas adopter la philosophie du SEL ; certaines personnes, par exemple, ne peuvent « épouser » l'idée d'une économie parallèle où il n'y aurait pas, selon elles d'enrichissement personnel, d'autres ne viendraient au SEL que pour la convivialité ; d'autres exemples existent. Nous savons tous qu'il faut un certain temps pour « être » dans l'association et que la solidarité existante devrait permettre à l'autre de découvrir ses besoins et ses ressources pour procéder à des échanges. Ceci demande l'engagement associatif de chacun : existe t-il réellement et si oui, pour combien d'adhérents et combien de temps ? Ce débat là n'a pas trouvé de conclusion. Mais la question a l'avantage d'avoir été posée.



Avec ce système, une sélection se fait par la personne elle-même qui décide de ne pas adhérer suite aux informations qu'elle a reçues ; nous aurons peut être moins souvent des personnes qui adhèrent et qu'on ne voit plus. Nous avons l'exigence d'avoir des offres et demandes réalisables pour adhérer ; nous consacrons du temps pour les rechercher lorsqu'elles ont de la peine à être mises en évidence et, dans l'accompagnement qui suit l'adhésion, nous y revenons aussi souvent que nécessaire.

En guise de conclusion

Dans cette procédure, l'une des difficultés tient à l'engagement indispensable des adhérents qui réalisent les adhésions; procéder aux adhésions en 2 fois voire davantage demande un temps considérable en plus du fait d'avoir une certaine connaissance du SEL. En même temps, en se basant sur les guides, c'est une occasion d'approfondir cette connaissance. Les personnes qui souhaitent en réaliser sont accompagnées jusqu'à ce qu'elles se sentent à l'aise pour les réaliser seules.

Quel plaisir de rencontrer ces personnes qui seront peut être des futurs sélistes et de les orienter, ces nouveaux adhérents avec lesquels nous partagerons tant de choses !!! Tout nouvel adhérent apporte avec lui ses manières d'être, de faire et de penser et de ce fait importe des modifications dans l'association ; nous l'aidons à prendre sa place.

A la question plusieurs fois posée : « que proposeriez-vous comme modifications ? », nous n'avons pas obtenu de réponses.

La suite de cette procédure et le fruit de son évaluation seront le fait du groupe « adhésions » et de sa validation par le CA.

Un grand intérêt résiderait dans le fait que plusieurs SEL testent cette procédure dès qu'elle aura été évaluée une 1^{ère} fois au SEL de la Saye.

Eliane, pour le groupe « Adhésions »

Fait le 19 mars 2013

